

MAIRIE D'UEBERSTRASS



Ueberstrass, le 05 avril 2019

Le Maire

à

Association St Jean Baptiste
9 rue de Seppois
68580 UEBERSTRASS

Objet : Votre courrier du 29/04/2019

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 29 avril 2019 récupéré dans la boîte aux lettres de la mairie le 03 avril, vous nous sollicitez pour « l'attribution de la subvention accordée annuellement par la municipalité à chacune des associations de la commune ».

Vous nous précisez par ailleurs que votre association, bien qu'existante depuis février 2015, n'a jamais perçu cette subvention.

Je suis au regret de vous préciser que les subventions aux associations communales sont données au cas par cas essentiellement en échange de services rendus à l'ensemble de la population.

Nous ne sommes absolument pas dans une politique attributive telle que vous semblez l'entrevoir dans votre courrier.

L'Association St- Jean Baptiste ne figure donc pas dans la liste des associations retenues en 2019 et votée ce vendredi dernier lors de la séance budgétaire.

Je ferai naturellement part de votre courrier aux adjoints et conseillers municipaux à l'occasion d'un prochain conseil.

Recevez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'association, mes cordiales salutations.

Le Maire
Bernard LEY

